

Commune de MONFERRAN-SAVÈS

SÉANCE DU 4 JUILLET 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le QUATRE JUILLET à vingt et une heures, le conseil municipal de la commune de MONFERRAN-SAVÈS dûment convoqué par courrier électronique du 29 juin 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes communale, sous la présidence de Madame le Maire.

ÉTAIENT PRESENTS : Mme Sandrine BOUSSES, M. Bertrand BESSE M. Gêrôme BEYRIES, M. Raymond LABORDE, M ; Fabien LECHES, M. Bernard MAGNE, Mme Audrey PEQUIGNOT, M. Arnaud SEGUIN, M. Frédéric SOULES, Mme Maryelle VIDAL, M. Cédric WIECZOREK.

ABSENTS EXCUSES : M. Jean DELIX, Mme Josianne DELTEIL, M. Michel TOURON, Mme Agnès VERSTRAETE.

SECRETAIRE : Mme Sandrine BOUSSES

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice : **quinze**

- quorum : **cinq**

- présents : **onze**

- votants : **treize** (Mme Josianne DELTEIL a donné pouvoir à M. Cédric WIECZOREK, M. Michel TOURON a donné pouvoir à Mme Sandrine BOUSSES)

Travaux de voirie

Délibération n°2022-049 approuvant la création d'un piétonnier

Vote : OUI à la majorité (9 voix pour, 1 contre, 3 abstentions)

M. Arnaud SEGUIN, 2^e Adjoint au Maire en charge de la voirie expose au conseil municipal le projet de création d'un piétonnier, qui permettrait de sécuriser les déplacements piétonniers du bourg historique vers l'épicerie. Ce projet rendrait aussi possible à plus long terme son prolongement vers le calvaire et le futur stade de football. La commune a reçu pour ce projet un devis de 14 366.00€ HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

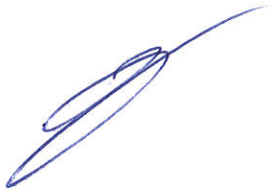
- **approuve** la création du piétonnier,

- **autorise** madame le maire à engager les démarches et à signer les actes relatifs

Fait et délibéré le 4 juillet 2022.

La secrétaire de séance,

Sandrine BOUSSES



Le maire,

Maryelle VIDAL

